



Ref. : ZN.NJ/22237

Pour défendre leurs droits, les salariés du bionettoyage de l'hôpital Necker sont contraints à faire grève

Depuis début octobre, le syndicat FO du Nettoyage-Propreté d'Ile-de-France a fait par des revendications salariales du site de l'hôpital Necker à leur employeur Challancin.

Ils revendiquent en premier lieu le respect de leurs droits comme le paiement des primes prévues que l'entreprise refuse de verser et le maintien des acquis de tous les salariés. Les revendications portent aussi sur les effectifs et les moyens. Il en va pourtant de la santé des patients, en l'occurrence des enfants. En effet, le nettoyage est une partie indispensable de la chaîne du soin.

Face à une entreprise sous-traitante de l'hôpital qui ne répond pas aux revendications légitimes des salariés, le syndicat FORCE OUVRIERE n'a d'autre choix que la grève. Déjà en mars 2020, face à l'entêtement de l'entreprise, le syndicat avait dû avoir au recours à la grève pour défendre les droits des salariés, force est de constater qu'aujourd'hui, la grève est à nouveau nécessaire.

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) apporte tout son soutien au syndicat du nettoyage d'Ile-de-France dans ce combat pour défendre les droits des salariés.

A l'heure où les services de santé, en particulier en pédiatrie, sont en situation de tension, l'entêtement de l'entreprise sous-traitante Challancin est inacceptable.

Paris le 24 octobre 2022

Contacts :

Zaïnîl Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Nadia Jacquot, Secrétaire fédérale, 06 43 90 83 14

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20

🖨 01 48 24 38 32

